

**Procès-verbal - 13<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 26 juin 2020 à 16h00 - Fondation rurale Interjurassienne, Salle des ateliers**

**Présences :** 13 personnes (détail selon liste de présence)

**Excuses :** 4 personnes (détail selon liste de présence)

**Manon Hennet ouvre l'assemblée à 16h08**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
1. Ouverture de l'assemblée et salutations	<p>La présidente, Manon Hennet, ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes.</p> <p>Elle remercie les personnes présentes pour leur engagement envers la profession et pour les clients et résidents des institutions du Jura et du Jura bernois.</p> <p>La liste des personnes excusées est mentionnée sur la feuille de présence qui circule parmi les participants. Vu que la séance se fait uniquement avec les personnes représentant un droit de vote et qu'aucune personnalité a été invitée, il n'y a pas d'excusé officiel.</p> <p>Elle mentionne que la convocation a été envoyée en dehors des délais stipulés dans les statuts en vertu des gros problèmes rencontrés pour cause de coronavirus. Ces délais raccourcis et publiés par mail ont été acceptés par les membres. Si ce n'est directement, au moins de manière tacite.</p> <p>Elle demande s'il y a des modifications à apporter à cet ordre du jour. Aucune modification n'est demandée</p>		MH	
2. Désignation des scrutateurs-trices	<p>➤ 10 bulletins de votes ont été distribués. La majorité simple est de 6 votes.</p> <p>➤ Mesdames Rose-Aline Rodrigues et Stéphanie Willemin sont désignées comme scrutatrices</p> <p>La proposition est acceptée à l'unanimité.</p>		MH	

**Procès-verbal - 13<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 26 juin 2020 à 16h00 - Fondation rurale Interjurassienne, Salle des ateliers**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
3. PV de l'AG du 09 mai 2019	<p>Le PV de L'AG du 09 mai 2019 a été déposé sur le site internet de l'association, de même que sur celui de la Fondation Interjurassienne. Ceci a été mentionné et joint dans le mail d'invitation, il est possible de le consulter à tout moment. Plusieurs impressions sont à disposition des personnes présentes.</p> <p>➤ Le PV de l'AG du 9 mai 2019 est adopté à l'unanimité.</p>		MM	
4. Rapport de la présidente	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Je vous remercie d'être présent à cette 13<sup>ème</sup> assemblée générale 2020 malgré les conditions actuelles, encore très imprégné Covid-19. Je ne vais pas m'étendre trop longtemps sur le sujet car je pense que nous sommes toutes et tous très à l'écoute de l'évolution du virus et des directives du Conseil Fédéral. Dans le nettoyage, la désinfection à répétition de tous les points de contact est devenue une habitude à respecter scrupuleusement. Les changements ont eu lieu aussi dans tous les autres domaines de l'intendance car nous sommes partout, ces petites mains discrètes mais toujours présentes ont permis de freiner ce virus dans nos établissements. Ce n'est pas fini, mais on espère tous sincèrement que cette 2<sup>ème</sup> vague ne viendra pas, afin de permettre à tous de reprendre une vie normale. Je tiens à vous remercier, chacune et chacun particulièrement pour votre engagement dans cette lutte contre le coronavirus.</p> <p>Nos comités ont été consacrés à la préparation de diverses activités comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La préparation de cours de formation continue qui est en suspens depuis le Covid</li> <li>- Notre projet table ronde, Susana vous en parlera tout à l'heure</li> <li>- Le site internet</li> </ul>		MH	

**Procès-verbal - 13<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 26 juin 2020 à 16h00 - Fondation rurale Interjurassienne, Salle des ateliers**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>- Et bien d'autres travaux...</p> <p>Je tiens à remercier les membres du comité pour leur investissement. Un merci tout particulier à notre secrétaire-comptable, Martial Magnin, qui termine son mandat ce jour. Et oui la retraite est enfin là! Martial a su défendre nos valeurs et nos intérêts avec beaucoup d'engagement. &lt;&lt; Pour te remercier Martial de ton travail acharné pour la profession et l'Ortra, nous tenons, le comité, à te remettre ces cadeaux. &gt;&gt; Une photo suivra avec le PV de l'AG. Du côté du comité, nous avons encore eu du changement cette année. Madame Luana Leiber et Madame Lindsay Riat nous ont rejoints.</p>			
5. Site internet	<p>Morgane étant absente, Manon rappelle l'existence du site et que ce dernier a un peu été laissé en plan ces derniers temps. Il sera remis en ordre dès que possible. Morgane reste administratrice du site et sera accompagnée par une seconde personne du comité afin de le maintenir toujours à jour.</p>		MH	
6. Table ronde	<p>Susana a repris ce projet de « table ronde » au début de cette année. « J'ai pris connaissance, de ce qui s'est passé au moment de démarrer cette idée et que de nombreux questionnaires avaient été envoyés dans différents établissements. Nous n'avons pas reçu beaucoup des réponses et, depuis, il s'est passé une longue période sans réel avancement ! Après, avoir analysé les questionnaires reçus, j'ai constaté que la majorité des institutions aimerait envoyer leurs apprenties dans les domaines de l'accueil (CSC) et de la cuisine (PDR).... Depuis le début du projet on sait que la mission de la table ronde, « c'est d'apporter du soutien aux formateurs/trices et à tous les apprenants des différentes institutions, pour</p>		SA	

**Procès-verbal - 13<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 26 juin 2020 à 16h00 - Fondation rurale Interjurassienne, Salle des ateliers**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
	<p>trouver des places de stages afin d'enrichir les connaissances professionnelles et de compléter la formation. »            Au début de février, j'ai cherché de nouveaux lieux des stages dans la région de Bienne. Suite à différents contacts, j'ai compris qu'il fallait amener des documents et des réponses assez précises concernant la gestion du projet. Dans cette optique, nous avons préparé une charte qui décrit notre mission, les objectifs et les valeurs. (Copies à disposition)            Avec l'arrivée du confinement du Covid-19 je n'ai pas pu poursuivre le projet comme souhaité.            Afin de mieux gérer le projet et les réservations de stages dans les différentes institutions, nous envisageons de mettre une page sur notre site avec la possibilité de faire des inscriptions online.            Cette page sera mise en place dès que possible, au plus tard au mois d'août 2020. »</p> <p>Avez-vous des questions ou des suggestions ?</p> <p>Discussions avec les membres et réponses aux diverses questions :</p> <p>Possibilité d'inscrire quelqu'un sans forcément faire un échange            Selon questionnaire stages d'au maximum un mois            Actuellement, nous n'avons plus de restaurant à disposition</p>			
7. Comptes 2019	<p>Les comptes de l'année 2019 présentent un total des charges de CHF 5'050.40 pour un total des produits de CHF 9'480.- . Il en résulte un bénéfice de CHF 4'429.60            La fortune de l'association au 31 décembre 2019 est de CHF 27'495.15            Dans le cadre des produits, nous avons reçu un don de CHF 200.- de l'entreprise Van Bearle.            Il est aussi relevé que les dépenses en 2019 ont été plus faibles que budgétées, en partie grâce au soutien important de la FRI            Dans le cadre de la cérémonie de remise des diplômes, nous avons décidés d'octroyer 3 prix car il y avait deux résultats égaux. Ainsi, nous n'avons prêté personne.</p>		MM	

**Procès-verbal - 13<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 26 juin 2020 à 16h00 - Fondation rurale Interjurassienne, Salle des ateliers**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
8. Rapport des vérificateurs des comptes	<p>Les vérificateurs des comptes sont Mesdames Rose-Aline Rodrigues et Cindy Sansonnens. Madame Sansonnens prend la parole et confirme que toutes les pièces ont été présentées et qu'elle ne relève aucune anomalie dans les comptes. Elle remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes.</p> <p>Elle suggère à l'assemblée d'accepter les comptes 2019 et de donner décharge au caissier et au comité.</p> <p>➤ L'assemblée accepte les comptes 2019 et donne décharge au comité à l'unanimité.</p>		MM	
9. Budget 2020	<p>Le caissier explique le budget 2020. La cotisation à l'Ortra Suisse représente toujours une grosse part. Les cours de formation continue ont été budgétés pour CHF 2000.- en produits et en charges.</p> <p>Nous avons gardé un poste « promotion du métier » qui englobera les éventuels frais de plaquette, ou autres divers selon les besoins.</p> <p>Les prix pour apprentis méritants, donnés lors de la remise des diplômes EEI et GEI est reconduit cette année, soit CHF 400.- de dépense.</p> <p>Le résultat prévoit un bénéfice.</p> <p>Il faut cependant rester attentif car s'il y a une importante augmentation des cotisations au niveau Suisse, nous risquons de nous trouver dans une situation délicate dès 2021.</p> <p>Le budget est accepté à l'unanimité.</p>		MM	

**Procès-verbal - 13<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 26 juin 2020 à 16h00 - Fondation rurale Interjurassienne, Salle des ateliers**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
10. Cotisations 2020	<p>Il est proposé de reconduire les cotisations en 2020. Ces dernières seront donc de :</p> <p style="text-align: center;">Membre individuel : CHF 80.00 (inchangé) Membre collectif : CHF 360.00 (inchangé)</p> <p>La proposition est acceptée à l'unanimité.</p>		MM	
11. Admissions et démissions	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Il y a trois nouvelles demandes d'admission pour cette assemblée :</li> <li>○ Madame <b>Susana Andrade</b> en tant que membre individuel</li> <li>○ Madame <b>Nathalie Bögli</b> en tant que membre individuel</li> <li>○ Madame <b>France-Lise Decurtins</b> en tant que membre individuel</li> <li>○ Les demandes sont acceptées à l'unanimité, avec les remerciements du comité</li> <li>○ Nous avons le regret d'annoncer 5 démissions :</li> <li>○ 2 membres « entreprise » : Home Montagu à la Neuveville et Hôtel de la Couronne à Saint-Ursanne</li> <li>○ 3 membres individuels : Mesdames Megan Vallat, Yasmina Sangsue et Cynthia Tschan</li> </ul>		LM	

**Procès-verbal - 13<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 26 juin 2020 à 16h00 - Fondation rurale Interjurassienne, Salle des ateliers**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
12. Elections statutaires	<p><b>Election du comité :</b></p> <p>Suite à la démission de <b>Yasmira Sangsue</b> et au départ de <b>Martial Magnin</b> pour cause de retraite le comité doit être recomposé 3 nouvelles personnes se proposent pour venir renforcer le comité : Mesdames <b>Lindsay Besançon</b>, <b>Luana Leiber</b> et <b>Nathalie Bögli</b></p> <p>Les candidatures au nouveau comité sont acceptées à l'unanimité</p> <p>Le comité pour 2020 est donc composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Manon Henet</b>, présidente</li> <li>○ <b>Ludivine Monnerat</b>, vice-présidente</li> <li>○ <b>Maude Biette</b>, secrétaire et caissière</li> <li>○ <b>Morgane Schaffter</b>, responsable du site internet</li> <li>○ <b>Susana Andrade</b></li> <li>○ <b>Luana Leiber</b></li> <li>○ <b>Lindsay Besançon</b></li> <li>○ <b>Nathalie Bögli</b></li> </ul> <p>La proposition est acceptée à l'unanimité</p> <p><b>Election des vérificateurs des comptes et du suppléant :</b></p> <p>Se proposent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mesdames Rose-Aline Rodrigues da Silva et Cindy Sansonnen qui renouvellent leur mandat</li> </ul>		LM	

**Procès-verbal - 13<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 26 juin 2020 à 16h00 - Fondation rurale Interjurassienne, Salle des ateliers**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Suppléante Madame Elisabeth Dennert</li> </ul> <p>➤ L'assemblée accepte à l'unanimité l'élection des vérificateurs de comptes et de la suppléante.</p>			
13. Programme d'activités 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Comités environ une fois par mois</li> <li>○ AG du 26.06.2020</li> <li>○ Participation AG OrTra Suisse se fera par correspondance (29.06.20)</li> <li>○ Remise des prix des meilleurs travaux pratiques à la remise des CFC à Courtemelon (Frs. 200.- CFC et 200.- AFP) le 8 juillet prochain</li> <li>○ Participation aux groupes de travail et séances de réseau de l'OrTra intendance suisse (Groupe consultatif romand, séances de réseaux, journée de la Présidente, diverses commissions de cas en cas)</li> <li>○ Cours de formation continue</li> <li>○ Maintenance du site internet</li> <li>○ Newsletter</li> <li>○ Promotion de la profession</li> <li>○ Recherche de nouveaux membres</li> <li>○ Développement de la table ronde</li> </ul>		MH	
14. Informations de l'Ortra national	<p>En l'absence d'une représentation de l'Ortra nationale, Maude présente le PowerPoint envoyé par Elvira. Ce dernier est joint au PV. Un point important doit-être voté à l'AG Suisse. Ce dernier propose une augmentation importante et nous demandons à nos membres ce qu'ils en pensent afin de voter correctement.</p> <p>Après une discussion animée, il en ressort que pour notre association, une augmentation telle que prévue (plus CHF 150 par entreprise et par la suite un versement unique de CHF 500.- pour la nouvelle profession), sera lourde et risquera de provoquer la démission de plusieurs membres « entreprises ».</p>		MB	

**Procès-verbal - 13<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 26 juin 2020 à 16h00 - Fondation rurale Interjurassienne, Salle des ateliers**

	Délibérations	Décisions	Qui	Quand
	<p>De plus, dans tout le processus de fusion des professions, les écoles n'ont même pas été approchées et l'avenir n'est pas clair du tout. Nous avons l'impression que notre faitière avance à grand pas, mais le fait avec des œillères, sans tenir compte de l'ensemble de cette transformation.</p> <p>Nous décidons à l'unanimité de voter <b>non</b> à la proposition d'augmenter les cotisations lors de l'AG de l'ORTRA suisse du 20 juin 2020.</p>	Voter non		
15. Interventions externes	Suite au Covid 19, toute intervention extérieure a été exclue pour cette session			
16. Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Monsieur Laurent Joliat met en évidence le partenariat entre la FRI et l'Ortra et souhaite que celui-ci dure le plus longtemps possible. La FRI met à disposition le secrétariat pour aider la nouvelle secrétaire lors d'envois de courrier par exemple.</li> <li>○ Madame Elisabeth Dennert nous informe que Curaviva est en train d'étudier les frais engendrés par le Covid et cela pourrait peut-être mettre en valeur nos professions.</li> <li>○ Vu que plus personne ne demande la parole, l'assemblée est levée.</li> </ul>			

Le secrétaire : Martial Magnin

**Manon Henet clôt l'assemblée à 18h35**